

<u>Liste des délibérations prises en Conseil Municipal</u> <u>Séance du 30 octobre 2024</u>

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 septembre 2024 : Approuvée
- 2 Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche : *Rejetée*
- 3 Approbation du rapport de la CLECT du 10 septembre 2024 de la Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche : *Rejetée*
- 4 Transfert de la compétence assainissement de la Commune de Val d'Issoire à la Communauté de Communes du Haut-Limousin En Marche : **Rejetée**
- 5 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023 : *Approuvée*
- 6 Répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école Paule Lavergne année scolaire 2022-2023 : *Approuvée*
- 7 Convention agence postale communale : Approuvée
- 8 Virements De Crédits Budget Assainissement 2024 Décision Modificative n°2 : Approuvée
- 9 SIDEPA: Modifications statutaires au 1er Janvier 2025: Approuvée
- 10 Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) (délibération qui sera modifiée à la fin de la concertation publique qui se déroule du 22/10/2024 au 28/10/2024) : **Approuvée**
- 11- Projet photovoltaïque de la société TENERGIE au lieu-dit Les Petites Landes : Approuvée
- 12- Projet photovoltaïque de la société TENERGIE aux lieux-dits La Thomasse et Chambrotaud : *Approuvée*
- 13 Projet agrivoltaïque de la société ESCOFI aux lieux-dits Le Grand Pâturage, Les Eguzons, Le Cornédoux et Saint-Denis : *Approuvée*

Le Maire certifie que la liste des délibérations prises en conseil municipal lors de la séance du 30/09/2024 a été affichée et mise en ligne le 08/11/2024 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du C.G.C.T.

M. Pascal GODRIÈ, Maire de Val d'Issoire